

1990. Le Royaume-Uni connaît un excédent commercial de 1,3 milliard \$ avec le Canada, surtout en raison des exportations de pétrole de la mer du Nord vers le Canada. Les exportations canadiennes de produits manufacturés ont diminué en 1991, tout en conservant le deuxième rang, après le bois et les articles de bois.

Le Royaume-Uni est, pour un grand nombre de fabricants canadiens de produits manufacturés et de produits de consommation, le premier point d'entrée vers le Marché commun européen, et souvent le point d'entrée le plus prometteur. Il existe des débouchés pour des produits concurrentiels au niveau mondial dans le marché déréglementé des télécommunications, et dans les secteurs de l'informatique, de l'aérospatiale et du

transport de surface, de même que dans le secteur de l'énergie, récemment privatisé.

Le Royaume-Uni demeure le deuxième investisseur étranger au Canada, où ses avoirs dépassent 18 milliards \$. Le Canada occupe le quatrième rang au chapitre des investissements du Royaume-Uni à l'étranger, et plus de 650 entreprises britanniques ont des filiales au Canada. Environ 250 entreprises canadiennes sont implantées au Royaume-Uni, notamment les principales banques et maisons de courtage du Canada, plusieurs compagnies d'assurance et compagnies fiduciaires, ainsi que nombre de cabinets d'avocats, de firmes de comptables, d'experts-conseils et de fournisseurs de services.